

Sujets d'interventions en CMRP selon la convention collective des professionnelles et professionnels

Article	Objet	Intervention			
		I	C ₁	D	P
1-5.05	Discrimination, harcèlement et violence		X		X
1-6.06	Programme d'accès à l'égalité en emploi		X		
1-6.07	Plan d'action et résultats du programme d'accès à l'égalité en emploi	X			
1-7.04	Mise en place d'un programme d'aide aux employées et employés (PAE)		X		
	Bilan de l'application du PAE	X			
3-3.05	Information aux employées et employés sur les orientations et politiques du ministère utiles à leur travail		X		
3-4.05 a)	Problèmes de relations de travail et de nature professionnelle (ex. : remboursement des dépenses dans le cadre des déplacements)		X		
3-4.05 b)	Relations professionnelles touchant plusieurs ministères		X		
3-4.05 c)	Problèmes d'application du chapitre 5-0.00 (sécurité d'emploi)		X		
3-4.05 d)	Problèmes résultant de l'introduction et de la réalisation de changements technologiques		X		
3-4.05 e)	Questions reliées au milieu de travail dont celles des garderies et aux nouveaux modes de prestation de travail		X		
3-4.05 f)	Problèmes d'application des conditions de travail en lien avec la conciliation du travail et de la famille				X
3-4.05 g)	Problèmes d'application de la <i>Directive concernant la détermination du niveau de complexité des emplois professionnels et la gestion des emplois de complexité supérieure</i>		X		
3-4.05 h)	Discussion sur l'application de certains articles de la convention collective : 1-5.05, 1-6.06, 1-6.07, 1-7.04, 3-3.05 (1 ^{er} alinéa), 3-5.01, 3-6.02, 4-1.03, 4-1.07, 6-7.04, 6-7.07 et 10-5.04		X		
3-4.10	Changements au plan d'organisation qui ont pour effet de modifier substantiellement la description d'emploi des employées et employés	X			
3-5.01	Aménagements ministériels (différentes matières)			X	
3-5.02	Libération aux fins de négociation d'aménagement ministériel		X		
3-6.02	Recours à la sous-traitance		X		
	Raisons obligeant à la consultation et délais			X	
3-6.03	Objets de consultation et grille d'analyse			X	
3-6.04	Budget pour le développement de l'expertise professionnelle			X	
3-6.06	Non consultation du CMRP – grief		X		
4-1.03	Modification à la journée normale de travail		X		
4-1.07	Implantation d'un régime d'horaire variable			X	
6-7.04	Identification des besoins pour le plan de développement des ressources humaines (PDRH)				X
6-7.07 a)	Objectifs du PDRH	X			
6-7.07 b)	Besoins collectifs et priorités pour le PDRH		X		
6-7.07 c)	Bilan et réalisation des activités de DRH	X			
10-5.04	Politique sur les prêts de service du personnel du réseau de l'éducation et de la santé et des services sociaux	X			
Lettre entente #3	Aménagement du temps de travail avec réduction du temps de travail			X	

Légende : I : Information ; C : Consultation ; D : Décision ; P : Participation.

¹ Certains articles de la convention collective utilisent le terme « Discussion », plutôt que « Consultation ».